

Aujourd'hui: Neige debutant en fin de journée... Stationnaire autour de 0°... Demain: Neige une partie de la journée ventueux

DÉTAILS PAGE A2

Aujourd'hui

Personnalité



B3 Louise Overbeek

Cinéma



C1 Un macho qui a des failles!

Arts et spectacles



G1 Starmania: un succès colossal!

Vacances/Voyage



I1 8 000 ans de civilisation

Sommaire

- Annonces classées: immobilier, marchandises, emplois, automobiles, propositions d'affaires, Arts et spectacles, Informations, Bandes dessinées, Bridge, Échecs, Timbres, Carrières et prof., Décès, Economie, Etes-vous observateur?, Feuilleton, Habitat, Horoscope, Le monde, Maisons d'enseig., Mots croisés, Mot mystère, Restaurants, Sports, Télévision

Armand Frappier craint le pire pour son oeuvre



M. Armand Frappier

La vente des activités de production serait contraire à la charte de l'Institut

CAROLE THIBAudeau

Le Dr Armand Frappier craint le pire pour l'Institut qui porte son nom à Laval. Le conseil d'administration de l'Institut Armand-Frappier, présidé par M. Claude Lefebvre, a confirmé à nouveau hier son intention de vendre deux composantes commerciales de l'Institut Armand-Frappier à des intérêts privés, d'ici les premiers jours de janvier.

Le Dr Frappier fonde ses craintes sur des faits si-

milaires qui ont eu lieu en Europe. Parler avec Armand Frappier, toujours alerte à 84 ans, c'est aussi consulter une page d'histoire.

«Je me souviens de l'Institut Lister, en Angleterre, qui était dirigé par mon ami Sir Ashley Miles, relate le microbiologiste. Cet institut réputé a vendu ses activités de production à Burroughs-Wellcome, afin de se consacrer entièrement à la recherche. Quelques années plus tard, l'institut lui-même fermait ses portes. Les chercheurs ne pouvaient vivre sans leurs activités commerciales. J'ai peur que ce soit le sort qui attende l'Institut Armand-Frappier», laisse tristement tomber le microbiologiste.

L'Institut Armand-Frappier a été fondé en 1938 par le Dr Armand Frappier. Dans la charte qui a alors été adoptée, comme dans la version révisée en 1942, puis en 1972 (moment de son adhésion à l'Université du Québec), on a toujours lu les quatre objectifs suivants:



M. Aurèle Beaulnes

VOIR FRAPPIER EN A 2

Une boîte «noire» révèle un bruit sourd

d'après AFP, Reuter et CP LOKERBIE

L'enquête sur les causes de la catastrophe aérienne de Lockerbie, qui a fait 275 morts mercredi soir en Écosse, a continué à piétiner hier malgré une première analyse des boîtes noires du Boeing 747 de la Pan Am qui n'a rien révélé d'anormal si ce n'est un «faible bruit», qu'il est encore trop tôt pour attribuer à une explosion.

Le responsable de l'enquête officielle au ministère britannique des Transports, M. Mick Charles, a déclaré qu'il ne disposait pas encore de «preuves de sabotage».

Selon les experts, le «faible bruit» enregistré par l'une des deux boîtes noires pourrait avoir été causé par une explosion, mais également par une défaillance structurelle de l'appareil, l'autre hypothèse la plus couramment envisagée compte tenu des 18 ans d'âge du Boeing.

«Les écoutes préliminaires des deux boîtes... contiennent des données indiquant que les bandes se sont arrêtées brusquement alors que l'avion volait à 31 000 pieds (9 500 mètres) d'altitude», a indiqué un porte-parole.

Aucun appel de détresse n'a été envoyé par l'équipage du Boeing 747 de la Pan Am, qui effectuait la liaison Francfort-Londres-New

VOIR BOITE EN A 2

Un Noël rêvé depuis neuf ans!



La joie des retrouvailles rayonne sur tous les visages. De gauche à droite, au premier rang: Khiem et Tran Luc Phan, Thérèse Longchamps, Thu Thui; debout dans le même ordre: Anh Tien, Kieu Nhi, Normand Longchamps, Doan, My Tien, Thien Dung et Tanh, qui a entrepris d'initier ses soeurs et son petit frère à la vie d'ici.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Les Phan enfin réunis à Montréal-Nord

LILY TASSO

Des rires légers, transparents comme des chants d'oiseaux, traduisent le bonheur profond des sept occupants de la maison des Phan.

Ceux-ci, Tran Luc et sa femme Khiem, ainsi que cinq de leurs enfants sont enfin arrivés du Vietnam tous ensemble la semaine dernière, pour rejoindre leurs deux aînés, Doan et Tanh, après neuf longues années d'attentes angoissées, de privations et de souffrances.

«Je ne perds pas mes enfants, j'en gagne cinq autres. On est maintenant onze dans la famille», lance joyeusement Normand Longchamps. Sa femme Thérèse et lui, tous les deux enseignants à la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, avaient ouvert leur porte et leur coeur à Doan et Tanh Phan qui avaient posé le pied à Montréal, seuls, le 27 avril 1980, et qui continuent de vivre encore chez eux.

La Presse avait rapporté l'incroyable odyssée de ces deux jeunes réfugiés, et dans son édition du 7 mars 1988, le chemin ex-

traordinaire qu'ils avaient parcouru depuis leur adoption par les Longchamps.

Doan Phan avait publié L'eau de la liberté, le récit de son départ du Vietnam avec son frère lorsqu'ils n'avaient que 15 et 14 ans. Avec son baccalauréat en mathématiques et un poste décroché haut la main au Canadien Pacifique, elle se préparait à l'actariat et à accueillir les siens après de multiples et difficiles démarches, appuyées par celles de «Familles sans Frontières», cet organisme créé à Jérôme-Le Royer dans un mouvement de solidarité.

La maison de la famille Phan à Montréal-Nord était prête depuis quelque temps déjà. Adroit de ses mains, papa Normand avait passé trois mois à remettre à neuf l'unifamiliale acquise par Doan au prix de \$112 000, grâce à un prêt bancaire, certes, mais grâce aussi aux droits de son ouvrage auxquels s'ajoutèrent sans doute ceux de sa récente traduction en anglais. La résidence est meublée avec goût, avec aussi deux postes de télévision et deux machines à coudre offerts comme tous les autres meubles, accessoires et vêtements par les Longchamps et leur parenté.

«Nous n'avons acheté que le réfrigérateur et la machine à laver usagée avec les \$700 qu'ont recueillis mes anciens camarades d'université, à l'occasion de l'arrivée de ma famille», précise Doan, émue de cette générosité inattendue, deux années entières après son départ de l'Université de Montréal.

«J'aime Montréal parce qu'on nous aime ici», annonce spontanément Tran Luc, âgé de 60 ans et le seul des nouveaux arrivants à parler le français. Pour ce linguiste et ancien professeur, les dix ou 12 dernières années à Hô Chi Minh-Ville avaient été très pénibles. A 56 ans, sa femme Khiem arrive difficilement à croire que leur rêve vient de se réaliser. Dans une de ses lettres à Doan, elle avait raconté qu'elle avait été obligée de vendre son matelas pour pouvoir acheter du riz. Pour quitter le Vietnam, le couple a vendu cette fois au gouvernement sa cabane d'une pièce aux murs de brique surmontée d'un grenier, pour le dixième de son prix.

Avec le produit, les Phan ont pu apporter à Doan des instruments de musique et des

VOIR PHAN EN A 2

Électronique Dumoulin 8390 St-Hubert 388-1122 Montréal 1599 Autoroute 440 ouest 745-3321 Laval

LA VENTE DE L'ANNÉE UNE VRAIE VENTE À PRIX SANS PROFITS! PLUS DE DÉTAILS PAGE X-13

SUITE DE LA UNE



Des sapeurs font un tas des débris qu'ils viennent de retirer de l'avant du Boeing de la Pan Am qui s'est écrasé mercredi en Ecosse. Les recherches se poursuivent pour retrouver les corps d'une centaine des victimes, dont les restes sont devenus méconnaissables.



Un sauveteur descend le corps d'un passager encore attaché à un siège du Boeing 747 qui s'est abattu sur le village écossais de Lockerbie, faisant 275 victimes, dont 258 passagers et membres d'équipage, et 17 personnes au sol.

BOÎTE

Une boîte «noire» révèle un bruit sourd

York, a-t-il dit, précisant cependant que le bruit provenant du cockpit faisait l'objet d'examen approfondis.

L'appareil s'est désintégré en altitude et ses débris sont retombés sur un village écossais et ses environs, dans une zone d'une centaine de kilomètres de rayon, tuant ses 258 passagers et membres d'équipage et au moins 17 habitants de Lockerbie.

Environ 150 corps seulement ont jusqu'ici été retrouvés par les sauveteurs. «Vous pouvez imaginer vous-mêmes les difficultés que nous avons à recueillir les autres restes», a dit le commissaire Angus Kennedy.

En marge de l'enquête, la révélation que la British Airports Authority, la société privée qui gère l'ensemble des aéroports londoniens, n'avait pas été mise au courant des menaces reçues par l'ambassade des États-Unis à Helsinki a créé un début de polémique.

Le secrétaire d'État aux Transports, M. Michael Portillo, a déclaré que le gouvernement britannique, prévenu par les États-Unis, avait jugé que la «sécurité renforcée déjà en place pour les avions américains était satisfaisante et appropriée». Il n'était d'autre part pas question d'alerter le public, a ajouté M. Portillo, parce qu'il s'agissait d'une information américaine secrète classifiée et nous n'avons pas le droit de la divulguer.

Le secrétaire d'État américain a révélé jeudi que des menaces avaient été proférées il y a deux semaines visant spécifiquement des avions de la Pan Am sur le trajet Francfort-New York.

Sur le terrain, plus de 600 soldats, policiers et volontaires continuaient d'arpenter hier les rues dévastées du village de Lockerbie et les collines avoisinantes à la recherche des victimes et d'indices permettant de comprendre pourquoi le jumbo jet a brusquement disparu des écrans radar mercredi soir.

Deux experts dentaires se sont joints aux médecins qui tentent d'identifier les cadavres rassemblés dans l'hôtel de ville, transformé en chapelle ardente.

À l'aéroport de Londres-Heathrow, plusieurs dizaines de proches des victimes sont arrivés de Miami, Detroit et New York.

Un cratère de dix mètres de profondeur marque l'endroit où le principal morceau de la carlingue est tombé, faisant disparaître toute trace d'une maison et de ses quatre occupants.

Sur une route voisine, cinq voi-

tures réduites à l'état de carcasses sont si calcinées qu'il est impossible d'identifier leur marque et que la police ne peut dire combien de personnes elles transportaient.

Au cours de la nuit, un groupe d'étudiants juifs orthodoxes en train de collecter des débris a été surpris par une équipe de télévision sur les lieux de la catastrophe, en principe bouclés au public jusqu'à la reprise des recherches. Les étudiants ont expliqué qu'ils voulaient mener leur propre enquête. La catastrophe a été revendiquée par divers groupes arabes extrémistes, dont les Gardiens de la Révolution islamique et un groupe libyen.

Pour sa part, le président de l'OLP, Yasser Arafat, a qualifié hier à Rome l'accident du Boeing de la Pan Am d'acte inhumain et criminel dirigé «contre notre mission de paix et contre l'humanité toute entière».

Selon certains observateurs, des éléments palestiniens extrémistes, comme le groupe d'Abou Nidal, pourraient relancer le terrorisme après la reconnaissance du droit à l'existence de l'État d'Israël par l'OLP et la renonciation au terrorisme.

Mais le représentant de l'OLP à Bonn, Abdallah Frangi, a exclu cette hypothèse en estimant qu'elle n'était pas «typique des actions des gens d'Abou Nidal, qui ont toujours concentré leurs attaques contre des personnalités».

Rendre publiques les menaces d'attentat contre les compagnies aériennes risquerait de paralyser les transports aériens, estimaient d'autre part hier la plupart des experts alors qu'une controverse se développait sur ce sujet aux États-Unis à la suite de la tragédie du vol 103.

Le président Ronald Reagan a lui-même souligné ce point en quittant la Maison-Blanche pour des vacances en Californie. Révéler les menaces contre Pan Am reçues à l'ambassade des États-Unis à Helsinki «aurait pratiquement arrêté le trafic aérien dans le monde», a-t-il répondu aux questions des journalistes. Il a estimé que «toutes les précautions» avaient été prises dans la note d'avertissement adressée par l'administration aux compagnies aériennes.

À Bonn, l'Allemagne fédérale a ouvert une enquête visant à déterminer si une bombe a pu être placée à l'aéroport de Francfort à bord du vol 103.

«En l'état actuel des choses, on ne peut exclure complètement la thèse selon laquelle un passager a pu embarquer à Francfort pour New York avec une bombe dans ses bagages. On ne peut pas exclure que l'incident a son origine

ici», a dit Hubert Harth, porte-parole du Bureau du procureur de Francfort.

On a appris hier également qu'Interpol a transmis aux pays membres de l'organisation de police internationale deux messages distincts, «de sources indépendantes», sur la possibilité d'attaques contre des cibles américaines en liaison avec l'aviation civile. □

FRAPPIER

Armand Frappier craint le pire pour son oeuvre

■ faire de la recherche orientée vers les applications en santé publique (vaccins pour les humains et pour les animaux);

■ former du personnel spécialisé en microbiologie;

■ rendre certains services à la communauté: diagnostics, dépistages;

■ produire certains biens nécessaires en santé publique: vaccins, trousses de diagnostic, etc.

Le Dr Aurèle Beaulnes, qui a quitté il y a un an son poste de directeur de l'Institut Armand-Frappier après 13 ans de service, affirme pour sa part que la vente des activités de production de l'IAF est contraire à l'esprit et à la lettre de la charte.

Il souligne également l'importance de maintenir au Canada au moins deux fabricants de vaccins, qui demeurent en saine compétition et qui peuvent s'entraider l'un l'autre le cas échéant. «Connaught a fait appel à l'IAF pour obtenir des vaccins contre la polio, lors de la recrudescence des cas de polio en Ontario il y a quelques années, rappelle le Dr Beaulnes. La firme ontarienne avait de son côté épuisé ses réserves de vaccin.»

Le Dr Beaulnes insiste sur la nécessité d'être autosuffisant dans un domaine aussi névralgique que les vaccins. «On appréhendait une épidémie de grippe porcine, en 1975, et le Canada pensait pouvoir compter sur les vaccins des États-Unis. On a finalement dû se débrouiller sans eux et ce sont l'IAF et Connaught qui ont dépanné l'ensemble du pays.»

Le Dr Armand Frappier considère que d'enlever la quatrième composante de l'Institut modifie totalement la mission qu'on lui avait donnée.

La structure qu'il avait imaginée pour l'IAF s'inspirait des travaux de son maître, Pasteur, qui a inventé le principe même du vaccin. Cette structure a deux buts: générer certains profits par la vente des vaccins, profits que l'on peut réinvestir en recherche; et s'attaquer aux problèmes de santé publique. Les deux activités agissent l'une sur l'autre en synergie.

L'Institut a gagné ses lettres de noblesse dans le monde entier. Récemment, la Fondation Rockefeller et l'OMS ont appuyé les travaux menés par l'IAF en association avec le MIT (Massachusetts Institute of Technology), dans la fabrication de vaccins pour le Tiers-Monde. Un des chercheurs de l'IAF, le Dr Robert Dugré, a en effet mis au point un procédé simplifié et peu coûteux de fabrication de vaccins de qualité contre les virus. Les pays en voie de développement apprendront ainsi à fabriquer eux-mêmes leurs propres vaccins.

Où est donc le problème? demande l'homme de la rue. Les deux gouvernements encouragent fortement le compagnonnage recherche-industrie. L'Institut Armand-Frappier constitue en cela un exemple. Il est recherché comme partenaire par de prestigieuses institutions. Pourquoi M. Claude Ryan entérine-t-il une séparation entre les chercheurs et le volet lucratif des applications de leurs recherches?

Cet apparent paradoxe trouve son explication, selon les Dr Beaulnes et Frappier, dans une «chicane de comptes».

Le ministre de la Science affirme avoir fait confiance à ses experts, et s'être appuyé sur les recommandations du rapport soumis par la firme RCMP (Raymond, Chabot, Martin et Paré) et du rapport Després. Ce dernier rapport, dévoilé en juillet 1987, recommandait de confier à une gestion autonome les activités de production et de commercialisation de l'IAF. L'Assemblée des gouverneurs, qui réunit les représentants suprêmes des composantes de l'Université du Québec, recommande également que l'Institut se défasse de ses activités commerciales.

Pourtant, le Dr Beaulnes cite la firme de vérificateurs Maheux Noiseux, qui affirmait, avant qu'il quitte le navire en 1987, que la situation de l'IAF était florissante.

«L'État ne fournissait alors que 35 à 40 p. cent du budget de l'IAF, affirme-t-il. Eut égard à son mandat de service à la population, c'est plutôt l'Institut qui a subventionné le gouvernement depuis 16 ans.»

«L'IAF, comme l'ensemble des autres universités, est insuffisamment et inadéquatement subventionné, plaide le Dr Beaulnes. Notons que les universités du Québec totalisent un déficit de l'ordre de \$ 100 millions.»

Quant au déficit accumulé de l'IAF, qui est de l'ordre de \$12 millions, le Dr Beaulnes explique qu'il provient en partie de l'investissement nécessaire à la fabrication de nouveaux vaccins contre la polio. «Ces coûts devraient être contrebalancés par la vente du vaccin dans les années à venir», explique-t-il.

M. Beaulnes estime néanmoins la position de l'Université du Québec très défendable. «Par nature, l'université est vouée à l'enseignement et à la recherche, dit-il. Elle n'a pas pour mission la protection de la santé.»

«L'heure est venue d'obtenir un statut particulier au sein de l'Université du Québec ou alors que l'Institut retrouve son autonomie. Dans le second cas, le gouvernement pourrait le soutenir par l'intermédiaire d'un financement conjoint des divers ministères servis par l'Institut.»

Le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, affirme quant à lui que l'Université du Québec a raison de «vouloir mettre son argent ailleurs».

Il s'indigne profondément du démantèlement de cette institution qui a rendu de si grands services à la société.

«Le Dr Frappier s'est battu pour bâtir quelque chose de solide, soutient-il. Il faut protéger cet acquis et non pas l'affaiblir. Financièrement, il ne faudrait pas grand-chose pour soutenir l'IAF, deux ou trois millions par année,

des pinottes quoi, pour le gouvernement. Ce n'est rien en regard de la force que nous apporte l'Institut: la présence de chercheurs de pointe dans un domaine de santé a toujours garanti un meilleur service à la population.»

Le président de l'UPA, M. Jacques Proux, ne ménage pas ses éloges à l'égard de l'Institut Armand-Frappier. «Il ne faut pas toucher à ce pilier de la santé publique au Québec», affirme-t-il.

Frappier Diagnostique est la filiale de l'IAF qui produit des trousses de diagnostic, notamment sur le sida. Une firme mont-réalaïse, Quélab, est sur les rangs des acheteurs.

Quant à la production de vaccins, le conseil de l'Institut se cherche un partenaire majoritaire pour créer une nouvelle compagnie, dont il garderait entre dix et 20 p. cent des actions. Si Connaught entrait dans la ronde, le président du conseil de l'IAF souligne que les intérêts privés en cause ne seraient pas entièrement ontariens, puisque le principal actionnaire de Connaught est nul autre que la Caisse de dépôt et de placement du Québec, qui détient 19,9 p. cent des actions.

Cependant, les Dr Frappier et Beaulnes estiment que Connaught convoite la fabrication des vaccins en partie à cause de l'énorme potentiel du vaccin BCG. Les études qui se poursuivent toujours sur ce vaccin, notamment par le Dr Morales, à Kingston, démontrent que le BCG peut guérir complètement le cancer de la vessie. De plus, les études épidémiologiques menées par le Dr Lise Frappier-Davignon, la fille du microbiologiste, indiquent qu'il a un effet préventif sur la leucémie infantile. □

PHAN

Les Phan enfin réunis à Montréal-Nord

tableaux en bois laqué incrustés de motifs en nacre. «C'est mon héritage», proclame notre héroïne. Posés près du piano qu'elle s'était offert il y a deux ans, tranh, tyba et dan gau (guitare, mandoline et violon à une corde) viennent enrichir sa collection de souvenirs du pays natal.

Pour leur part, les quatre soeurs et le frère de Doan et Tanh enrichissent, eux, leur vocabulaire: une centaine de mots, parait-il, depuis leur arrivée. Les plus jeunes, Kieu Nhi, Thien Dung et Anh Tien, âgés respectivement de 17, 15 et 13 ans, sont déjà inscrits dans les classes d'accueil de l'école Henri-Bourassa pour la rentrée de janvier. Thu Thuy, qui a 21 ans, veut étudier la coiffure, et sa soeur My Tien, 19 ans, vise à entrer au cégep.

Mais il y a d'abord les Fêtes à célébrer avec les Longchamps qui ont l'habitude des familles nombreuses. Huit frères et soeurs chez Normand, et 16 chez Thérèse! A Noël, ils recevront les Phan avec, comme il se doit, la tourtière traditionnelle et le sucre à la crème. Le jour de l'An, la parenté sera si nombreuse à se réunir, qu'une soeur de Thérèse a organisé le réveillon au sous-sol de l'église Sainte-Colette! □

Pour \$547 000 de chèques dans un champ de Lockerbie

Agence France-Presse LOCKERBIE, Écosse

■ Trois adolescents écossais vivant à neuf kilomètres de Lockerbie, où le Boeing de la Pan Am s'est écrasé mercredi soir, ont découvert un demi-million de dollars en chèques de voyage dans un champ, a rapporté le père de deux d'entre eux, M. Forster Dodd.

Robbie et Stewart Dodd, respectivement 13 et 14 ans, et leur camarade Alan Hyslop, 14 ans, ont trouvé \$547 000 dans une boîte rectangulaire qu'ils avaient d'abord prise pour l'une des boîtes noires du Boeing 747.

«Les chèques formaient une liasse dans une enveloppe de papier brun déchirée», a raconté M. Dodd.

La Chambre adopte le traité

Presse Canadienne OTTAWA

■ Le gouvernement conservateur a imposé la clôture — pour la quatrième fois en deux semaines — pour s'assurer que le projet de loi C-2, entérinant l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, soit voté par les Communes avant l'ajournement de Noël.

«Les députés conservateurs trouveront une copie de la loi C-2 dans leur bas de Noël», a assuré Doug Lewis, leader du gouvernement en Chambre. Le Sénat doit se réunir, dès mardi prochain, pour étudier le projet de loi et le ratifier, possiblement vendredi, deux jours avant la date limite du 1er janvier 1989.

La Colline parlementaire brillait des feux de Noël, hier, et on entendait encore les cris de joie des partys de bureau, mais cette esprit de Noël ne se retrouvait pas tellement dans la Chambre des communes, où le débat sur le libre-échange avait envenimé l'atmosphère.

«Les gens sont frustrés, fatigués, un peu choqués», a avoué Nelson Riis, leader néo-démocrate en Chambre. «L'esprit n'est pas tellement à la fête, je vous le dis.»

Même si le gouvernement a imposé la clôture des débats en troisième lecture, par un vote de 139 contre 86, les discours des députés devaient continuer encore jusqu'aux petites heures ce matin.

Depuis 1913, date à laquelle le gouvernement canadien a commencé à invoquer le règlement de clôture, c'est la troisième fois seulement qu'un gouvernement utilise cette procédure aux trois étapes de l'étude d'un projet de loi. Les deux autres occasions nous ramènent à 1917, pour la loi sur la Conscription, et à 1956, pour le projet de loi sur le pipeline canadien.

Mais selon M. Lewis, il était tout à fait légitime pour le gouvernement conservateur de «pousser» son projet de loi, à cause de sa victoire électorale du 21 novembre dernier.

«Nous débattons du sujet des dernières élections, où la population avait décidé que le traité de libre-échange devait devenir réalité», a expliqué M. Lewis.

«Il n'y a pas eu d'émeutes dans la rue. Je n'ai pas reçu d'appels à mon bureau. Il n'y a pas eu d'éditorial nous accusant d'entorse à la démocratie parce que nous avons utilisé la guillotine sur ce projet de loi», a-t-il ajouté.

Après les élections du 21 novembre dernier, le gouvernement conservateur rappelait les Communes pour l'adoption d'un seul projet de loi: celui permettant au Canada de remplir ses obligations relatives au traité de libre-échange avec les États-Unis, négocié durant l'année 1987.

Hausse de tarif des abonnements à domicile

■ À compter du 3 janvier 1989, le coût de La Presse livrée à domicile sera majorée de la façon suivante:

1) l'abonnement du «dimanche seulement» servi par porteur régulier sera de 60 cents, alors que celui du samedi et du dimanche sera de \$ 1,85;

2) dans le cas des abonnés servis par porteurs motorisés, le coût de l'abonnement du «samedi seulement» sera de \$ 1,35, celui du «dimanche seulement» de 70 cents, et l'abonnement du samedi et dimanche sera de \$ 1,95.

La direction

LA MÉTÉO

Table with 3 columns: Location, Min., Max., Aujourd'hui. Rows include Québec, Abitibi, Outaouais, Laurentides, Cantons de l'Est, Mauricie, Québec, Lac-Saint-Jean, Rimouski, Gaspésie, Baie-Comeau, Sept-Îles.

Table with 3 columns: Location, Min., Max. Rows include États-Unis, Boston, Buffalo, Chicago, Miami, New York.

les capitales

Table with 4 columns: Location, Min., Max., Location, Min., Max. Rows include Amsterdam, Athènes, Acapulco, Berlin, Bruxelles, Buenos Aires, Copenhague, Genève, Hong Kong, Le Caire, Lisbonne, Londres.

La Quotidienne

Tirage d'hier à trois chiffres 326 à quatre chiffres 0924



51-6-01

Samedi 24 décembre 1988

ouvert?

Voici un aperçu des horaires d'ouverture ou de service des principales institutions pendant la période des Fêtes:

GOUVERNEMENT: Les bureaux du gouvernement sont fermés lundi et mardi prochains ainsi que le 2 janvier.

TRANSPORTS: Le métro, les autobus et trains de banlieue de la STCUM fonctionneront tous les jours aux heures habituelles, mais avec service de dimanche les 25, 26 décembre et 1^{er} et 2 janvier. Les autobus de Laval offrent le transport gratuit demain et le 1^{er} janvier. Les autobus Voyageur roulent comme à l'habitude à Noël et au Jour de l'an.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS: Les succursales ferment à 17h aujourd'hui et rouvriront à 13h lundi prochain. Seulement quatre succursales ouvriront le 2 janvier dans la région de Montréal: celles du Faubourg Sainte-Catherine, des Halles d'Anjou, du Marché 440 à Laval et du Marché de l'ouest à Dollard-des-Ormeaux.

LOTO-QUÉBEC: Pour le tirage de ce soir, les mises du Lotto 6/49 sont acceptées jusqu'à 19h, celles du Sélect 42 jusqu'à 20h et celles de La Quotidienne jusqu'à 22h. Les tirages à la télé sont aux mêmes heures qu'habituellement.

BANQUES: Les banques canadiennes sont fermées jusqu'à mercredi prochain, mais certaines succursales pourraient être ouvertes aujourd'hui. Les banques seront également fermées les 2 et 3 janvier au Québec.

POSTES CANADA: Les bureaux de poste seront fermés les 25, 26, 27 décembre et 1^{er} et 2 janvier. Il y aura cependant levée du courrier aujourd'hui et le mardi 27.

VILLE DE MONTRÉAL: Tous les bureaux municipaux seront fermés jusqu'au 28 décembre, rouvriront les 28 et 29, puis fermeront à nouveau le 30 décembre à midi jusqu'au 4 janvier. La collecte des déchets se fera comme à l'habitude. Les arènes sont fermés à compter de midi aujourd'hui et le 31 décembre ainsi qu'à Noël et au Jour de l'an. L'Aquarium et le planétarium Dow sont fermés aujourd'hui et demain ainsi que le 1^{er} de l'an.

VILLE DE LAVAL: Tous les services municipaux qui ne nécessitent pas d'urgence sont fermés jusqu'au 3 janvier inclusivement. La collecte des ordures n'aura pas lieu les 26 décembre ni le 2 janvier.

PLOMBIERS, ÉLECTRICIENS, DENTISTES, ETC.: Dans la région de Montréal, on peut appeler l'agence Dépanon au numéro 337-1666 pour joindre ceux qui offrent des services d'urgence à Noël et au Jour de l'an.

CONSTRUCTION: Les vacances de la construction ont commencé hier et se poursuivent jusqu'au 8 janvier à minuit.

APPELS OUTRE-MER: Les chances d'obtenir un circuit sont excellentes avant 8h demain matin, mais diminueront rapidement par la suite. Téléglobe Canada prévoit en effet un nombre record d'appels à l'étranger demain, attribuables entre autres aux réductions de tarifs en vigueur au cours de l'année.

Robert Perreault: l'automobile a fait son temps au coeur des grandes villes

Le président du conseil d'administration de la STCUM estime que le transport en commun devra être imposé à plus ou moins long terme

FLORIAN BERNARD

L'avenir appartient au transport en commun. Non pas un avenir lointain, brumeux, perdu dans des projections à très long terme, mais un avenir prochain, à l'aube du tournant du siècle. L'automobile a fait son temps au coeur des centres-villes. C'est déjà une vision du passé.

Telle est la philosophie du président du conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, M. Robert Perreault, également vice-président du comité exécutif de Montréal. Au cours d'une longue entrevue à La Presse, M. Perreault a exprimé tout son espoir dans une société qui aura la sagesse et le courage de favoriser le transport en commun, et qui n'hésitera pas à imposer des mesures restrictives, voire même coercitives aux usagers de l'automobile.

«La qualité de vie des Montréalais et de tous ceux qui viennent au centre-ville, passe par le transport public. Il est triste de voir des millions de gens qui n'ont, pour toute vision, durant une bonne partie de leur vie, que le décor de la lunette arrière des voitures qui les précèdent. Il est désolant de voir ces milliers de gens perdre des heures dans les longues files de voitures dégageant des poisons dans l'atmosphère. Il est temps de repenser la ville avec une vision autre que celle de l'automobile.»

M. Perreault croit que les grandes artères, par exemple l'autoroute métropolitaine, devraient être réservées, à certaines heures — sinon en tout temps — aux véhicules commerciaux. Il serait même partisan de l'adoption de mesures coercitives pour obliger les automobilistes à pratiquer le co-voiturage, de façon à diminuer considérablement le flot de la circulation des automobiles vers le centre-ville. «Il y a des situations qu'on ne pourra plus tolérer très longtemps. Il y a de la santé des gens, de leur tranquillité, de l'environnement, de la qualité de la vie.»

M. Perreault reconnaît toutefois que les mesures coercitives ne pourront pas, seules, accroître la faveur populaire à l'endroit du transport en commun. Il va falloir, soutient-il, que les transports



Le président du conseil d'administration de la STCUM, M. Robert Perreault affirme que le ministre des Transports du Québec, Marc-Yvan Côté, devra charger sa vision en ce qui concerne l'automobile dans la région de Montréal.

PHOTO RENE PICARD, La Presse

en commun deviennent attrayants, efficaces et rapides. Beaucoup de banlieusards délaissent le transport en commun parce qu'ils ne peuvent trouver de grands terrains de stationnement, aux têtes de ligne du métro, pour garer leurs voitures. D'autres se plaignent des longs délais entre le passage des autobus de rabattement vers le métro. Il va falloir investir des sommes astronomiques dans la modernisation du réseau de surface, dans la construction d'abris, de postes d'attente, de lignes de rabattement.

Comment financer des projets d'une telle ampleur, alors que la STCUM arrive déjà si difficilement, au prix d'une gymnastique comptable complexe, sinon tortueuse, à boucler ses budgets annuels? Pour M. Perreault, la réponse est trouvée: «Il va falloir taxer à la source même du problème, l'automobile». C'est l'automobiliste qui devra, en contrepartie de son étagement à boucler les transports publics, su-

bir de nouvelles taxes sur l'essence, sur l'immatriculation, sur le coût des permis, etc. «Ca se fait déjà dans certains coins des États-Unis, d'affirmer M. Perreault, et ceci même si les USA ont la réputation d'être le paradis des automobiles.»

Pour réaliser ce rêve de la ville, sans automobiles, ou presque, il va falloir changer beaucoup de mentalités, y compris celle du ministre actuel des Transports, M. Marc-Yvan Côté. M. Perreault est bien conscient: «La différence fondamentale entre la philosophie des élus de Montréal et de la CUM, et celle de M. Côté, tient dans les options à privilégier au plan du développement du transport. M. Côté croit dans l'automobile. Nous croyons davantage dans le transport en commun. M. Côté élabore des plans en fonction d'une ville où l'automobile continue de dominer. Nous préparons des plans en fonction du transport en commun. Nos vues sont souvent contradictoires.»

Pour M. Perreault, la justice sociale et l'équité fiscale passent par le transport en commun. Il rappelle que malgré ses airs d'opulence, Montréal abrite 40 p. cent de la population la plus pauvre du Québec. Il ajoute que près des deux tiers de la population n'a d'autre moyen de déplacement que le transport en commun. Montréal abrite, en outre, un pourcentage important de personnes âgées, à revenu fixe, qui doivent se déplacer au moyen des transports publics. En privilégiant le transport en commun, on rétablit, du même coup, l'équité fiscale pour l'ensemble des citoyens.

«Nous sommes à un tournant où les élus de tous niveaux, autant ceux de Québec comme ceux de Montréal, doivent faire les bons choix en fonction de l'avenir. Pour nous, notre choix est clair. C'est celui du transport en commun.»

Deux morts et une vingtaine de blessés dans deux carambolages sur la route transcanadienne

RAYMOND GERVAIS

Deux carambolages survenus à quelque 1 000 pieds de distance hier après-midi, impliquant un autobus de la compagnie Voyageur, un camion-citerne et une quarantaine d'automobiles sur la route 20 à la hauteur de Saint-Vallier, dans le comté de Bellechasse, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Québec, ont fait deux morts et plus d'une vingtaine de blessés dont quatre ou cinq grièvement.

Les victimes dont l'identité n'a pas été dévoilée par la police seraient deux femmes.

Selon la Sûreté du Québec les deux accidents sont survenus au moment où la chaussée était devenue extrêmement glissante à cause d'une pluie verglaçante mêlée à de la neige qui s'abattait alors sur cette région. La visibilité était aussi considérablement réduite.

Toujours selon la SQ la première victime aurait perdu la vie lorsqu'elle a été happée par un camion-remorque alors qu'elle s'éloignait de sa voiture immobilisée.

L'autre victime aurait été écrasée dans son véhicule entre le camion-remorque et l'autobus.

Selon les premières constatations, un premier carambolage est survenu lorsqu'une automobile a dérapé après avoir voulu en dépasser une autre.

«Les automobiles se sont heurtées puis d'autres véhicules sont entrés en collision avec les premières voitures. Des automobilistes qui suivaient derrière ont réussi à immobiliser leur véhicule avant de faire contact avec les automobiles accidentées.»

«Puis, de poursuivre le policier, un autre bouchon s'est formé à 1 000 pieds derrière lorsqu'un camion-citerne n'a pu éviter une automobile qui était immobilisée.»

Un autobus de la compagnie

Voyageur a alors percuté une première auto qui venait d'entrer en collision avec le camion.

Selon M. Serge Méreanu, vice-président marketing et vente chez Voyageur, le chauffeur de l'autobus qui venait de quitter Québec en direction de la Gaspésie a été grièvement blessé lors de l'impact et était, au moment d'aller sous presse, sur la table d'opération. Un seul autre passager de l'autobus a été blessé.

M. Méreanu a indiqué que les

blessures du passager étaient moins graves que celle de l'employé de la compagnie.

Tous les blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Montmagny et à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

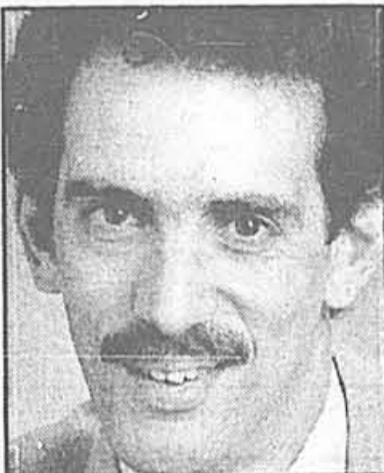
Les accidents sont survenus vers 14h 30 hier.

Deux morts à Bécancour

Par ailleurs, un autre accident survenu sur l'autoroute 30 près de Bécancour hier après-midi, a fait lui aussi deux morts.



Sam Boskey



Pierre Goyer



Marvin Rotrand

Les expulsions du RCM qualifiées d'illégitimes

L'expulsion du RCM de trois de ses conseillers est illégitime, au dire de représentants des associations de Snowdon et Notre-Dame-de-Grâce.

«Aucune des personnes que j'ai consultées ne pouvait croire que le parti irait jusque là», a dit hier en conférence de presse Caroline Singleton, coordonnatrice pour l'association du district Notre-Dame-de-Grâce.

«C'est une décision injuste, non fondée et en violation flagrante de la tradition démocratique du parti», a renchéri André Malouf, coordonnateur pour l'as-

sociation du district Snowdon-Victoria.

C'est mercredi que les hautes instances du parti du maire Jean Doré ont expulsé les conseillers Sam Boskey (Décarie), Pierre Goyer (Jean-Talon) et Marvin Rotrand (Snowdon). Ceux-ci avaient annoncé leur décision de quitter le caucus tout en demeurant membres du RCM.

Or, selon les responsables des associations des districts qui représentent ces conseillers, «le raisonnement tenu par le comité exécutif pour justifier l'expulsion est insoutenable.»

«Si cette logique avait été ap-

pliquée dans le passé, ni Jean Doré, ni Michael Fainstat, ni non plus la plupart des militants de longue date du RCM ne seraient encore membres du parti à l'heure actuelle», poursuit André Malouf.

Selon Keith Newman, du district Notre-Dame-de-Grâce, «un membre demeure membre tant et aussi longtemps qu'il défend le programme du parti et paye sa cotisation.»

Ces militants comptent revenir à la charge dès le début de 1989 pour obtenir la réintégration des conseillers exclus.

Archambault: l'audition de la plainte reportée au 31 janvier

Un témoin de la GRC était absent

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le comité de discipline du Barreau de Montréal a remis au 31 janvier l'audition de la plainte portée par le syndic du Barreau contre l'avocat Claude F. Archambault.

Me Archambault a été accusé par le Syndic d'avoir incité un témoin à se parjurer dans une cause à être entendue, qui impliquait un présumé trafiquant iranien d'héroïne.

Hier matin, le témoin de la police fédérale, qui devait présenter une preuve d'écoute électronique, «n'était pas disponible», ont fait savoir les porte-parole du Barreau. Aussi l'audition a-t-elle été remise. Entre-temps, l'avocat qui aurait pu écoper d'une radiation provisoire, conserve donc son droit de pratique.

Des juristes ont signalé à La Presse que la procédure, prise par le Barreau, de convoquer ainsi la Gendarmerie, a des inconvénients. Elle forcerait ce témoin, disent-ils, à révéler une preuve prématurément. Les mêmes observateurs ont également signalé que les preuves d'écoute électronique peuvent être diversement interprétées.

On se souviendra que Me Archambault a tenté par une demande d'évocation en Cour supérieure, mais sans succès, d'empêcher le comité de discipline d'entendre cette cause.

L'argumentation du criminaliste s'appuie sur le fait que la loi du Barreau donne à son comité de discipline la possibilité de verser dans l'arbitraire, décidant subjectivement de ce qui est contraire à l'honneur et à la dignité.

OPÉRATION NEZ-ROUGE: dans la région de Montréal, 289-9111. **SAFeway CHEZ-VOUS:** à Montréal, 848-8600.

EN BREF

FAUSSE ALERTE À LA BOMBE

L'escouade technique de la police de la Communauté urbaine de Montréal est intervenue hier matin lorsqu'une dame a entendu un bruit suspect dans son sac à main en entrant au bureau de Bell Canada, côte du Beaver Hall. Un employé de Bell est allé porter le colis à l'arrière de l'immeuble pendant que l'on appelait la police. L'escouade technique n'a pris aucune chance et a utilisé le canon à eau pour désamorcer ce qui s'est avéré être... un simple magnétophone de type baladeur. La cassette de l'appareil était arrivée au bout du ruban et produisait un bruit répétitif ressemblant au tic-tac d'une horloge.

INCENDIE DANS UN SAUNA

Un homme de 21 ans a été grièvement blessé dans un incendie qui s'est déclaré vers 5h hier matin au Sauna le Palace, situé au 1390 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal. L'homme a été secouru par des pompiers pendant que ses vêtements étaient en feu. Deux des quinze étages de l'édifice ont subi des dommages importants.

CONTAINER RENVERSÉ

Un container vide est tombé d'un camion et a endommagé trois voitures vers 13h hier sur la rue Saint-Antoine, à l'est de Mansfield. L'une des voitures stationnées a été complètement démolie et les deux autres ont été endommagées. Personne n'a été blessé. D'autre part, plusieurs véhicules se sont taponnés dans un carambolage hier après-midi sur l'autoroute 440 en direction ouest à Laval. Il n'y a eu aucun blessé grave.

LES PANNES HIER

Plus de 3 000 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité hier dans la région de Montréal.

À Anjou, le bris d'un câble suivi par l'explosion d'un transformateur a plongé près de 3 000 abonnés dans la noirceur vers 16h 30. Ce n'est que vers 20h 30 que le courant a été rétabli chez ces abonnés.

À Longueuil, cinq abonnés ont été privés de courant durant une trentaine de minutes en début de soirée.

À Brossard, l'éclairage du pont Champlain s'est éteint durant près d'une quarantaine de minutes hier soir.

Ne manquez pas dans La Presse aujourd'hui

les cahiers SUPER-AUBAINES DE FIN D'ANNÉE

Jeunesse au Soleil a encore 1500 paniers de provisions à distribuer

RAYMOND GERVAIS

Grâce à la générosité du public, au moins 1500 familles à qui on avait refusé de donner des paniers de Noël pourront se présenter au bureau de Jeunesse au Soleil à compter d'aujourd'hui et ce, jusqu'au 27 décembre, pour recevoir un panier de provisions.

Il y a deux semaines, Jeunesse au Soleil avait lancé un appel à la générosité du public parce que ces caisses de vivres étaient vides.

L'organisme de charité avait alors près de 5000 demandes pour des paniers de Noël alors que sa banque de nourriture ne pouvait satisfaire que 4000 familles.

«Le public a répondu à notre appel. Non seulement nous pourrions répondre aux demandes d'assistance que nous avons reçues, mais nous croyons pouvoir répondre à au moins 1500 autres requêtes», a déclaré le directeur de l'organisme, M. Sid Stevens. Depuis lundi, les vivres ne cessent d'arriver au 4251 de rue Saint-Urbain à Montréal.

M. Stevens a aussi précisé que de nombreux dons proviennent cette année des villes de Sainte-Julie et de Saint-Basile-le-Grand.

«Notre organisme a aidé de nombreuses familles de ces localités après l'incendie du dépôt de BPC de Saint-Basile-le-Grand, en

août dernier. Ces familles sont maintenant reconnaissantes et nous aident à leur tour», a-t-il ajouté.

Un fabricant de jouets a fait don cette semaine à Jeunesse au Soleil de 50 caisses de jouets neufs. Chaque famille avec enfants qui reçoit un panier de nourriture, reçoit en même temps des jouets.

L'année dernière, Jeunesse au Soleil a distribué quelque 800 paniers de provisions à des personnes qui, pour une raison ou pour une autre, n'avaient pu obtenir l'aide d'autres organismes de charité.

Selon M. Tommy Kulczyk, de Jeunesse au Soleil, la valeur des paniers de Noël distribués cette année peut atteindre \$160, selon qu'il s'agisse ou pas d'une famille nombreuse.

Un bénéficiaire de l'aide sociale à qui les Chevaliers de Colomb avaient refusé un panier de Noël, a confié à La Presse qu'il était très satisfait du panier qu'il venait de recevoir de Jeunesse au Soleil.

«En plus d'une dinde et de nombreuses boîtes de conserve, ils m'ont donné un traîneau pour ma fille ainsi qu'une bouteille de lotion pour ma femme en guise de cadeaux.»

Une autre femme qui est venue



PHOTO LUC SIMON PERREAU, La Presse

Damais Robles, une bénévole qui travaille chez Jeunesse au Soleil, s'affaire comme de nombreux autres à préparer des paniers de Noël.

chercher son panier est reparti le sourire aux lèvres avec quatre gros sacs de nourriture dans les bras. «Je n'aime pas demandé la charité, mais si je ne le fais pas, Noël passe inaperçu; je n'ai pas les moyens de fêter comme d'autres le font.»

Pour la FTQ, le jugement de la Cour suprême permet de protéger des milliers d'emplois syndiqués

Loin d'y voir un recul syndical, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) estime qu'un récent jugement de la Cour suprême du Canada permettra de protéger «des milliers d'emplois syndiqués».

Le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, croit que la cour a reconnu que les droits des employés de sous-traitants sont mieux protégés lorsqu'un syndicat cherche à syndiquer tous les salariés d'une entreprise ou, dans une région, tous les salariés d'un secteur d'activités.

«Dans les secteurs d'emplois précaires et de la sous-traitance, la FTQ a toujours privilégié une négociation multipatronale par voie de décrets et c'est cette approche qui est la plus prometteuse pour la syndicalisation des travailleurs les plus démunis.»

«La Cour suprême reconnaît cette voie syndicale et la FTQ ne peut que s'en réjouir», a déclaré M. Daoust.

Le Cour suprême a statué cette semaine qu'une accréditation syndicale ne pouvait être transmise automatiquement d'un sous-traitant à un autre lorsqu'ils se succèdent dans l'exécution d'un même contrat.

Par cette décision, le plus haut tribunal du pays a tranché un conflit qui existait entre la FTQ et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) sur l'appartenance syndicale d'un groupe de travailleurs employés par des sous-traitants à contrat avec la Commission scolaire régionale de l'Outaouais (CSRO).

Jusqu'en 1979, la CSN représentait le groupe d'employés de la CSRO. Lors d'une grève, la Com-

mission scolaire a décidé de mettre fin à certains contrats de sous-traitance et de trouver d'autres entreprises pour faire le ménage dans ses écoles de Hull.

La FTQ a alors approché les nouveaux employés et a déposé devant le Tribunal du travail une requête en accréditation.

La CSN a contesté cette requête et a gagné devant le Tribunal du travail. Mais elle a perdu ensuite en appel et la cause s'est rendue jusqu'en Cour suprême.

Jeudi, le président de la CSN, Gerald Larose, était furieux. «La Cour suprême vient de ramener le monde du travail au temps du droit du propriétaire qui dispose du droit d'association. Dix-huit ans de jurisprudence du Tribunal du travail viennent de voler en éclats», a-t-il dit.

Selon la CSN, le jugement attaque la portée de l'article 45 du Code du travail, qui stipule que lors de la vente ou du transfert de la propriété d'une entreprise, le nouvel employeur est lié par la convention collective en vigueur avant la transaction.

Hier, la FTQ assurait que pour elle, l'article 45 «conserve toute sa force pour assurer la protection des droits collectifs lorsqu'une entreprise change de propriétaire ou donne des travaux de sous-traitance».

Le tremblement de terre a endommagé 4 000 maisons

Plus de 4000 maisons ont subi des dommages à la suite du tremblement de terre du 25 novembre, selon un rapport du Bureau de la protection civile (BPC) remis au ministre Gil Rémillard.

M. Rémillard, qui est responsable de la Protection civile, a an-

noncé hier qu'il soumettra au conseil des ministres, en janvier, ses recommandations pour un programme d'assistance financière aux sinistrés du séisme.

Ce programme aurait pour but d'aider les personnes dont la maison a subi des dommages.

loto-québec		Résultats	
Provincial	Tirage du 88-12-23	LaMini	Tirage du 88-12-23
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
2182872	1 000 000 \$	743935	50 000 \$
182872	10 000 \$	43935	5 000 \$
82872	1 000 \$	3935	250 \$
2872	100 \$	935	25 \$
872	25 \$	35	5 \$
72	10 \$	74393	1 000 \$
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.		7439	100 \$
		743	10 \$
		Quotidienne	Semaine du: 88-12-17
		3	4
		SAMEDI	634 1604
		LUNDI	237 6428
		MARDI	666 5599
		MERCREDI	785 6841
		JEUDI	430 8028
		VENDREDI	326 0924

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Spéciaux:
du lendemain de Noël

LUNDI JUSQU'AU SAMEDI
31 DÉCEMBRE,

JUSQU'À
50% DE RABAIS
SUR UNE SÉLECTION
DE MARCHANDISE

Bijouterie fine
33 1/3% - 50% de rabais sur une sélection de bijoux avec diamants et pierres précieuses.

Rabais de 33 1/3% à 50% sur une sélection de bijoux avec pierres de couleur.

Rabais de 33 1/3% à 50% sur une sélection de bijoux en or.

Montres
Rabais de 25% à 50% sur une sélection de montres de qualité.

Bijoux mode
40% de rabais sur toute la collection Oscar de la Renta. Colliers, boucles d'oreilles et bracelets.

Argentierie en plaqué argent
50% de rabais sur coutellerie «Louis Kingsplate». Service d'appoint 5 pièces, service d'appoint 6 pièces. En boîte.

Cristal
45% de rabais sur motif de fantaisie «Pinwheel». Bols, vases et carafes.

Et plus encore!

Grand choix de bijoux mode - 50% de rabais
Verres de cristal - un choix jusqu'à 60% de rabais

Portefeuilles, porte-clefs, pour hommes et pour dames - plusieurs modèles - 50% de rabais

Nous nous excusons, mais pas de boîte bleue durant ce soldé.

BIRKS

CITIZEN



Dépositaire autorisé

Garantie originale 5 ans Citizen

BIJOUTERIE le roy

7139, rue ST-HUBERT
(coin Jean-Talon)
Montréal
277-3127



La veille de Noël

Doucement, les néons s'éteignent, la ville s'endort, chacun reprend son souffle. Le marchand de sable est passé, les enfants dorment d'un sommeil peuplé de rêves féeriques. Puis, à travers de gros flocons de neige scintillante, se profile un traîneau rempli de cadeaux. Au son des clochettes, le Père Noël choisit cette nuit magique pour venir émerveiller petits... Et grands.

A vous et à votre famille, un Noël rempli de joie et d'allégresse.

HENRY BIRKS ET FILS

★ VENTE DE FAILLITE ★ VENTE DE FAILLITE ★

Continental
LES ENCANTEURS
AUCTIONEERS LIMITED

478, rue McGill, Montréal (Québec) H2Y 2H2
Tél.: (514) 398-0616 FAX: (514) 398-0619

Ont acquis les inventaires de:

VILLAGE CYCLE et SKI

(en faillite, Léon Friedman, Syndic)

**Plus de 500 000 \$
AU PRIX RÉGULIER**

ET D'AUTRES MARCHANDISES POUR LE COMPTE DES PARTIES INTÉRESSÉES.

SKI ALPIN	BOTTES SKI ALPIN	SKI DE FOND et BOTTES
HEAD - DYNASTAR	SALOMON - MUMARI	SALOMON - HAGEN - FISCHER - ROSSIGNOL
FISCHER - ROSSIGNOL	NORDICA - RAICHELE	FISCHER - ROSSIGNOL
BLIZZARD - ELAN	TRAPPEUR	HEAD

BÂTONS/SKI/LUNETTES/GANTS/MITAINES/FIXATIONS/SACS/SKI/PORTES BOTTES

TOUT EST VENDU A 70% DE RABAIS DES PRIX RÉGULIERS

Ensembles/ski - Anorak - Chandails

DERNIÈRE CHANCE ! NOUS FERMONS LE 29 DÉC.

3673, boul. St-Jean Dillard des Ormeaux
Transcanadienne - sortie St-Jean Nord (centre d'achat Blue Haven)

HEURES D'OUVERTURE RÉGULIÈRES
Tél.: 620-6800
VENTE RÉALISÉE PAR:
ENCANTEUR CONTINENTAL, LIMITÉE

MasterCard VISA

★ VENTE DE FAILLITE ★ VENTE DE FAILLITE ★



À la Maison Vinet, des prêtres et des religieux parviennent à se situer correctement parce qu'ils prennent le temps nécessaire pour le faire.

PHOTOS ROBERT NADON, La Presse

La Maison Vinet: une bouée de sauvetage pour prêtres alcooliques

JULES BÉLIVEAU

Le scénario est presque classique: un prêtre de paroisse entre dans son presbytère après une journée exténuante. Fourbu, il ne sait plus si sa fatigue lui pèse plus que sa solitude. Et il ne se sent ni le goût, ni la force de mettre sur le feu une autre canne de bines.

Le matin, notre bonhomme a rencontré un groupe d'écoliers qui feront bientôt leur première communion. Il a ensuite fait un saut au salon funéraire, puis une visite dans une résidence de personnes âgées.

Le midi, tout en jetant sur papier quelques notes pour l'homélie qu'il doit prononcer le lendemain à une messe de mariage, il s'est envoyé derrière le col romain un vieux reste de pizza et, pour que ça passe mieux, une petite bière.

L'après-midi et le soir, il a participé à trois ou quatre réunions et a accepté avec plaisir, parce que la faim commençait à le tanner, le *p'tit boire* que lui a tendu un marguillier. Et voilà que, au moment où il pourrait enfin se permettre un moment de détente, le prêtre se voit aussi incapable d'endurer la télévision que d'ouvrir un livre. Encore une fois, il ne trouvera qu'un remède pour réduire un peu la raideur qui barre son cou: une autre petite *shot de gin*.

péen travaillant au Cameroun, y achevaient un stage de six semaines.

La Maison Vinet ne reçoit toutefois pas seulement des prêtres et des religieux. Ses dirigeants ont cru en effet que, tout en tirant un grand profit d'un séjour chez eux, des laïcs désirant suivre une thérapie et partageant les mêmes goûts intellectuels avec la clientèle pour laquelle l'institution a vu le jour, pouvaient également beaucoup apporter aux prêtres et aux religieux.

On voit de la même façon la Maison Vinet accueillir non seulement des personnes alcooliques ou pharmaco-dépendantes mais aussi des prêtres, des religieux et des laïcs victimes notamment de dépression, d'épuisement professionnel, de troubles d'anxiété et de troubles de comportement.

Mais il n'y a pas que la clientèle de la Maison Vinet qui soit diversifiée. Les moyens thérapeutiques utilisés à cet endroit le sont en effet également, ce qui fait dire au Dr Chiasson qu'une des principales caractéristiques de l'institution de Sutton est son approche multidisciplinaire.



Jean-Patrice Chiasson

Le psychiatre Jean-Patrice Chiasson connaît bien ce prêtre. En fait, il l'a rencontré en de nombreux exemplaires depuis qu'il a ouvert, avec le soutien du Foyer de Charité de la Villa Châteauneuf, à Sutton, la Maison Vinet.

Des prêtres alcooliques? Bien oui. Comme il y a des médecins, des avocats, des dirigeants d'entreprise, des policiers, des chauffeurs d'autobus, des infirmières et des journalistes alcooliques.

Mais loin de jeter la pierre à toutes ces personnes, le Dr Chiasson clame bien haut: «Il n'est pas moins illégitime et moins noble d'être alcoolique que d'être diabétique!»

C'est en 1974 que le Dr Chiasson, chrétien convaincu et fervent admirateur de Marthe Robin, s'est associé au Foyer de Charité ouvert trois ans plus tôt à Sutton, dans les Cantons de l'Est, sous l'inspiration de la célèbre mystique française.

Auparavant, le psychiatre aujourd'hui âgé de 75 ans avait roulé sa bosse depuis son Acadie natale jusque dans le sud des États-Unis, en passant par le Québec, mettant sur pied ou dirigeant ici et là diverses institutions psychiatriques dont plusieurs avaient surtout pour vocation le traitement des alcooliques.

Le Dr Chiasson se souvient bien des premières années de la Maison Vinet, qui doit son nom à un autre grand admirateur de Marthe Robin, le sulpicien Jean-Baptiste Vinet, ancien curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

Il rappelle que, au début, après que la communauté du Foyer de Charité de Sutton eût décidé d'adopter comme *oeuvre seconde* le secours aux prêtres et aux religieux alcooliques et pharmaco-dépendants, tout restait à faire. Et pour commencer par le commencement, il fallait s'efforcer de détruire un tabou particulièrement coriace dans les milieux ecclésiastiques et convaincre même des évêques et des supérieurs de communautés religieuses que l'alcoolisme n'est pas une déchéance morale, mais bel et bien une maladie.

Aujourd'hui, même si les mentalités ne sont pas totalement converties, et bien que la honte accompagne encore souvent l'alcoolisme chez les gens d'Église — ce qui fait que les prêtres alcooliques sont habituellement des buveurs solitaires, contrairement aux laïcs souffrant de la même maladie, qui boivent *socialement* —, l'utilité de la Maison Vinet est davantage reconnue par un bon nombre des dirigeants ecclésiastiques du Québec.

Au fil des années, la clientèle de la Maison Vinet n'a pas cessé de s'accroître, obligeant le Dr Chiasson à s'entourer d'autres thérapeutes et intervenants de diverses disciplines.

Celui qui succède ces jours-ci au Dr Chiasson comme directeur général de l'institution et qui y donne des cours sur la vie affective, l'avocat Paul Martel, souligne que plus de 200 stagiaires ont bénéficié jusqu'ici d'un séjour à la maison de Sutton.

Il y a quelques semaines, une dizaine de prêtres et de religieux de diverses régions du Québec, mais également un prêtre du Rwanda et un missionnaire euro-

C'est ainsi que l'équipe thérapeutique de la Maison Vinet, en plus de réunir son fondateur et son nouveau directeur général, se compose de deux autres psychiatres, les docteurs Jean-François Lacerte et Janine Beaudry-Rémillard, d'un médecin spécialisé en alcoologie, le Dr William J. Barakett, d'un psychologue clinicien, le père Raymond Tremblay, de l'éducateur physique Gaston Lassonde, d'une nutritionniste consultante et d'une phytothérapeute.

Le Dr Chiasson n'ignore pas que beaucoup de prêtres et de religieux, même s'ils parviennent encore à travailler convenablement, se sentent «au bout de leur rouleau». Certains autres peuvent avoir accepté d'être *mis sur une tablette* sans que leurs confrères et même leurs supérieurs n'en aient jamais su les raisons.

«Des personnes apparemment normales ne sont pas suffisamment *affermies*, c'est-à-dire qu'elles ne sont jamais vraiment devenues adultes, et elles sont malheureuses», répète le Dr Chiasson. Il dit aussi: «Comme dans la population en général, on retrouve un buveur sur dix chez les prêtres. Nous sommes tous héritiers de notre passé et de nos antécédents.»

Au bout d'une série de sessions de thérapie de groupe, de séances d'exercices physiques, de consultations privées, de rencontres avec un groupe d'Alcooliques anonymes, de réflexion et de patience, les stagiaires sortent généralement de la Maison Vinet comme des hommes renouvelés. «Je voudrais que tous ceux qui souffrent comme moi bénéficient de cette oasis», a témoigné un religieux. Un prêtre a confié: «Quel soulagement!... J'ai retrouvé la sérénité.»

Le père Raymond Tremblay, qui est prêtre de la Société des Saints-Angèles et qui est attaché depuis deux ans à la Maison Vinet à titre de psychologue, est probablement mieux placé que d'autres pour juger des résultats obtenus à l'institution de Sutton.

«Des résultats, dit-il, j'en vois beaucoup: des personnes qui reprennent leur ministère ou retrouvent leur travail, qui sont capables de mieux fonctionner, de mieux composer avec leur anxiété ou encore qui ont une meilleure estime de soi et sont mieux centrés relativement à leurs engagements. A un moment de leur vie, ils ont eu à se situer à nouveau et ils ont pris le temps de le faire. Ils sont repartis d'ici dynamisés.»

Sans doute parce qu'il connaît bien les tensions que connaissent aujourd'hui les prêtres, le père Tremblay n'hésite pas à conclure ainsi ses propos: «Les prêtres doivent se recréer une façon de vivre qui tienne compte de leurs besoins, sinon ils *entrent dans une souffléuse à neige...*»

DISQUETTES

SONY

GRATUIT!

Achetez deux boîtes de micro-disques souples (10), simple face, double densité de Sony à 16,95\$ chaque boîte et obtenez gratuitement une boîte de MFD-IDD de Sony.

Quantité limitée

CENTRE VIDEO-JEUX & ORDINATEURS

MAGASIN ENTREPOT 5954 boul. Métropolitain est 759 4935

MONTREAL 1174, rue Belanger est 270-3362	DORVAL 3145 Des Sources 683-4774	LONGUEUIL 2877, chemin Chamby 651-7575
LAVAL 1650, boul. de la Concorde 569-6969	SHERBROOKE 930, 13e Avenue Nord 822-1881	JOLIETTE 529, de Lanaudière 753-3372
POINTE-AUX-TREMBLES 12675, Sherbrooke est 642-7699	ST-EUSTACHE 118, rue St Laurent 491-3811	TROIS-RIVIERES 1500, Notre Dame 372-1798

CURE MINCEUR et PROGRAMME ANTISTRESS

FORFAIT 7 JRS — 15 JRS

CENTRE de SANTÉ D'EASTMAN
(514) 297-3009

Champigny continue le bal...
Voir en page K3

DÉTECTIVE PIERRE D. MASSUE

DEPUIS 1949 387-8757

«Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec»
Licencié par la Cité de Montréal

- Disparitions • infidélité conjugale • surveillance • divorce • preuve d'adultère
- enquêtes criminelles • fraude • extorsion • surveillance d'employés
- filature • toutes preuves pour la cour

CONFIDENTIEL - DISCRÉTION ASSURÉE

OBÉSITÉ

Une ÉQUIPE composée de médecins omnipraticiens, d'animateurs, de professionnels en activités physiques, de diététistes et de psychologues.

Une ÉVALUATION de votre capacité personnelle à MAIGRIR.

Un TRAITEMENT selon une approche personnalisée.

Centre d'évaluation de traitement en bioénergétique obésité et nutrition de Montréal Inc. 6863, rue St-Hubert 276-2573

OGILVY MONSIEUR

VENTE

20 · 30 · 50 %

SUR TOUTE LA MARCHANDISE DE SAISON

HABITS, BLAZERS, PALETOTS, VESTONS SPORT, PANTALONS, CHANDAILS, CHEMISES, ETC.

DÈS LUNDI LE 26 DÉCEMBRE

OGILVY
REZ-DE-CHAUSSÉE
Sainte-Catherine
angle de la Montagne

Pierre Foglia

La chronique de Pierre Foglia n'est pas publiée aujourd'hui.

JUSQU'À

50%

vente de fin de saison

26 décembre de 13 h 00 à 18 h 00
27, 28 décembre de 9 h 00 à 18 h 00
FERMÉ
le 1er janvier et le 2 janvier

JUSQU'À

50

% SUR NOS ARBRES DE NOËL EN
DÉMONSTRATION SUR LE PLANCHER

(Jusqu'à épuisement des stocks)

50

% SUR TOUTES
LES BOULES DE NOËL

(Jusqu'à épuisement des stocks)

50

% SUR LES CRÈCHES
ET LES PERSONNAGES

(Jusqu'à épuisement des stocks)

50

% SUR TOUTES
LES COURONNES

(Jusqu'à épuisement des stocks)

50

% SUR TOUTES
LES GUIRLANDES

(Jusqu'à épuisement des stocks)

50

% SUR TOUS LES
PAPIERS D'EMBALLAGE

(Jusqu'à épuisement des stocks)

20

% SUR TOUTES LES LUMIÈRES
EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES

(Jusqu'à épuisement des stocks)

50

% SUR TOUS
LES BAS DE NOËL

(Jusqu'à épuisement des stocks)

Noël

CENTRE
CITADELLE

Jeu*di* et ven*dre*di de 9 h 00 à 21 h 00 - Sa*m*edi 9 h 00 à 13 h 00 - Di*m*anche fermé.

Longueuil
620, Place Trans-Canada
527-8617

Laval
1770, boul. des Laurentides
384-4581

Brossard
6655, boul. Taschereau
676-6655

Repentigny
545, rue Notre-Dame
585-0100

Dollard-des-Ormeaux
4698, boul. Saint-Jean
620-9610

Blainville
775, boul. Labelle
435-1983

Sorel
322, rue du Collège
742-7962

Trois-Rivières
2525, rue Royale
376-7711

St-Hyacinthe
2065, rue Carrier
773-5667

Drummondville
1050, boul. Les Galeries
474-2777

Châteauguay
279, boul. Anjou
691-5030

Shawinigan
1423, 41^e rue
539-6431

Joliette
303, boul. Antonio Barrette
759-8110

Notre-Dame-des-Pins
4160, route Kennedy
774-9514

Granby
848, rue Principale
378-4944

Sherbrooke (Rock Forest)
4701, boul. Bourque
564-8511

Victoriaville (Armbuzska)
54, rue Girouard
357-9231

Thetford Mines
842, boul. Smith Sud
335-9166

Gatineau
1076, boul. Maloney Ouest
568-1491

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard



Pour la deuxième année consécutive, c'est une étudiante du collège Édouard-Montpetit qui a mérité la première place au concours d'orthographe organisé par l'Amicale des professeurs de français au Canada. Cet honneur (et le billet d'avion qui l'accompagnait!) est allé à **Caroline Gérard**, qui a conservé une note de 95 p. cent. Le collège a pris trois des huit premières places, puisque **Chantal Boucher** a terminé troisième, et **Éric Chabot**, huitième.

Jean-Pierre Charland, qui était à l'emploi de Radio-Futura depuis huit ans, vient de rejoindre les rangs de Longpré & Associés Publicité Communications Inc., à titre de vice-président.



Il y a des artistes qui ont la reconnaissance à la bonne place, et **Michel Rivard** est de ceux-là. Pour remercier *La Presse* qui commanditait son spectacle *Un trou dans les nuages* (150 représentations et 170 000 spectateurs), Rivard a décidé de remettre à la direction du journal le disque platine qu'il a reçu pour souligner la vente du 100 000^e exemplaire du microsillon tiré du spectacle. La présentation a été faite récemment à **Christiane Dubé**, directrice de la promotion.

Lors d'une réception privée, **Jean-Pierre Beauchaud**, consul général de France à Montréal, a remis la médaille de chevalier du Mérite agricole à trois personnalités du Québec: **Roland Desbois**, journaliste gastronomique, **Jacques Landurie**, restaurateur, et **Alain de La Ferrière**, attaché commercial de France. Cette distinction souligne l'effort des lauréats pour promouvoir les produits agro-alimentaires français au Canada.

Le bureau d'architectes Blouin et Associés s'est créé une réputation enviable en matière de res-

tauration de bâtiments, mais il n'est pas que capable de «faire du neuf avec du vieux». En effet, **Éric Gauthier**, un des architectes du bureau, a vu son projet *Le banquet* choisi par la Ville de Montréal dans le cadre du concours de design «Montréal Nord-Cité», et il sera aménagé dès janvier dans le terre-plein de l'avenue McGill College. Ce pro-

jet a été primé en même temps que celui de **Gad Shaanan**, de Les designs industriels Gad Shaanan Inc., déjà aménagé sur la place Jacques-Cartier.

Clément Godbout, directeur québécois du Syndicat des métaux (FTQ), a remis un chèque de \$3000 à la direction de la

Maison du père, à Montréal, afin de permettre à cette dernière de venir en aide aux miséreux pendant la période des fêtes.

Arnold J. Drapeau, professeur au Département de génie civil de l'École polytechnique, recevait récemment l'Ordre des francophones d'Amérique des mains de **Guy Rivard**, ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française.



Le cardinal **Paul Grégoire** présidera jeudi à 10h30, en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, une célébration eucharistique au cours de laquelle il offrira ses vœux aux religieux et religieuses du diocèse de Montréal. Puis le 1^{er} janvier à 15h, il recevra à la résidence de la cathédrale tous ceux et celles qui voudront lui offrir personnellement leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. Renseignements: 866-1661.

Daniel Leduc, directeur du marketing d'Agropur, a récemment procédé au lancement du brie double crème **Vaudreuil**, lancement qui a coïncidé avec le 50^e anniversaire de fondation de la coopérative, et le 10^e anniversaire de fabrication de fromages fins.



La Ville de Montréal aménagera et entretiendra, dès que la température le permettra, une patinoire sur l'esplanade située tout juste à l'ouest de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Les patineurs artistiques

Le nom du gagnant du mois de décembre du concours «Personnalité-mystère» sera annoncé dans l'édition de mardi.



Pour l'amour des enfants

Dans la vie de tous les jours, **Hubert Campeau** est technicien de production au service TOP de *La Presse*. Mais au temps des fêtes, son amour pour les enfants l'amène à jouer le rôle de père Noël auprès d'enfants comme la petite **Julie Méthot**, de Roxboro. Les enfants auront déjà compris qu'Hubert n'est pas le «vrai» père Noël...

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

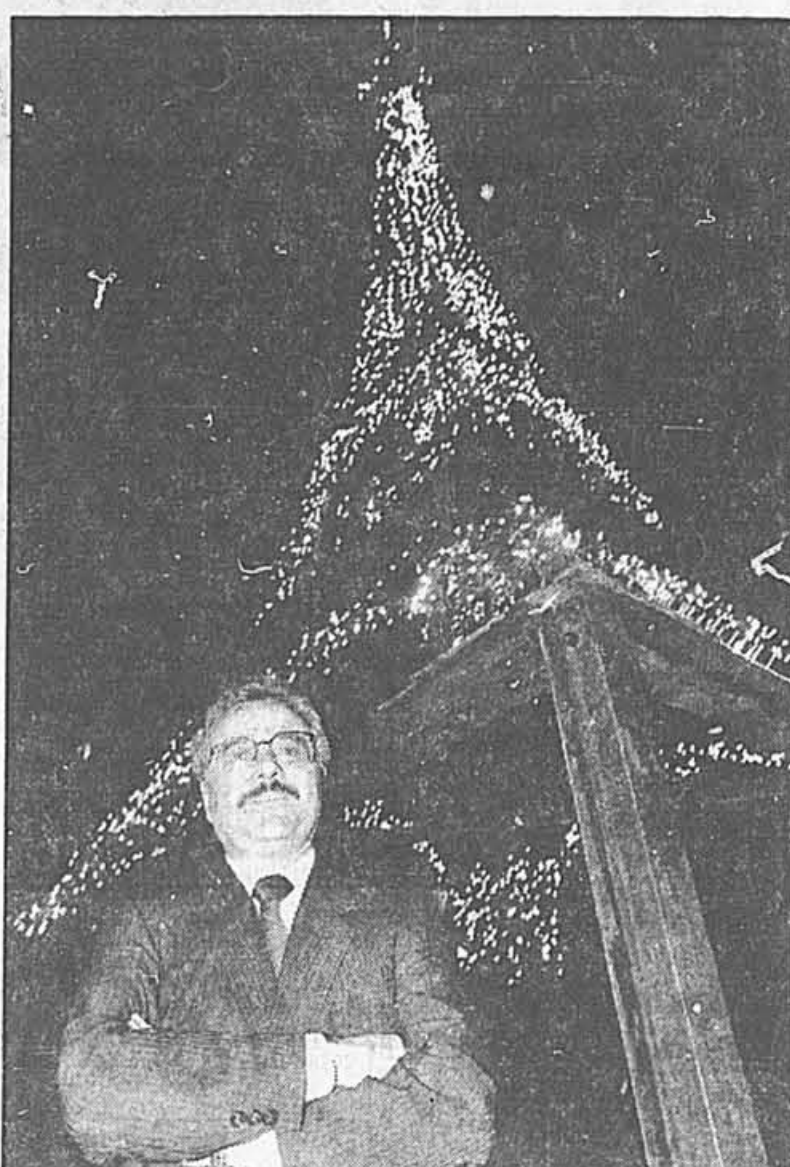
Isabelle Brasseur et **Lloyd Eisler**, qui ont représenté le Canada en couple à Calgary, seront sur place le vendredi 6 janvier à midi.

Roger Boyer a été réélu président de la Colonie de vacances des Grèves pour un troisième mandat.

Jacques Couture, vice-président-directeur général de l'Association des propriétaires du Québec, annonce la nomination d'**Alain Renaud** au poste de rédacteur en chef du journal *Le propriétaire*, organe officiel de l'Association.

La campagne *Pensez à nous* de la Société pour les enfants handicapés du Québec a franchi le cap du million de dollars à la mi-décembre, trois mois et demi après son lancement sous la présidence d'honneur de **Claude Castonguay**. Parmi les dons les plus récents, mentionnons celui de \$44 900 offert par **Anita David**, secrétaire de la Fondation Gustav Levinshi. Il reste encore un peu plus de trois mois pour atteindre l'objectif de \$1,3 million.

A tous les habitués de cette chronique, je souhaite le plus joyeux des Noëls. À MARDI.



La tour Eiffel à Montréal

La tradition veut que le maire **Jean Drapeau** songe, à une autre époque, de faire démonter la tour Eiffel afin de l'installer temporairement à Montréal. **Normand Perreault**, de la Société des immeubles Trans-Québec, a décidé de s'offrir ce célèbre monument, dut-il se contenter d'une réplique miniaturisée, et de l'installer devant l'immeuble *Westmount Square*, propriété de la Société. Cette réalisation de la firme *Decus Art* mesure 10,7 mètres de hauteur, pèse 2858 kilogrammes, et repose sur une base carrée de 4,25 mètres de côté. Cette tour Eiffel contient pas moins de 7000 ampoules.

Raffinati

BOUTIQUE

jusqu'à **50%** de réduction

50%

sur toute notre collection de manteaux d'hiver, ensembles, robes, tenues de sport et vêtements de soirée.

GIGANTESQUE SOLDE DU LENDEMAIN DE NOËL

OGILVY
TROISIÈME ÉTAGE

Ste-Catherine et de la Montagne
842-7711

et

Centre
Rockland

DEUXIÈME ÉTAGE
731-8078

DON SAYRES

Solde du lendemain de Noël

50%

de réduction

sur toute notre collection de vêtements de sport, manteaux et robes

DON SAYRES Boutique

OGILVY
TROISIÈME ÉTAGE

Ste-Catherine et de la Montagne
842-7711

et

Raffinati Boutique

Centre
Rockland

DEUXIÈME ÉTAGE
731-8078

les Jours d'après Fêtes

Bonne et Heureuse Année!

Nous sommes ouverts le jour de l'an

économie
economy

FORMAT BONI 100 + 10 %

ESSUIE-TOUT
PAPER TOWELS

.88

économie
Essuie-tout blanc
2 rouleaux

SNUGGLE
Assouplisseur de tissus concentré régulier ou lavande
2 L

2.99

à fondue
DANGER
450 ml

.99

AU CHOIX

Personnelle

Boules absorbantes Jumbo x 100 Régulier, 300 + 50 AU CHOIX

.99

TESTÉ EN LABORATOIRE

ÉCONOMISEZ 75¢

Stayfree
Mini-serviettes hygiéniques STAYFREE, régulières ou avec désodorisant x 30

2.49

AU CHOIX AVEC COUPON 0434424H

Limite de 1 coupon par client Valable du 25 au 31 décembre '88 Remboursement: A.C Neilson

50% EN PLUS

FORMAT BONI 50 ml + 25 ml

UNI-SEC
Antisudorifique à bille formules assorties

2.19

AU CHOIX

FORMAT BONI 500 ml + 150 ml

FABERGE ORGANICS
Shampooing ou revitalisant formules ass.

2.59

AU CHOIX

5 PAINS POUR LE PRIX DE 4

NATURALLY MILD SOAP SAVON DOUCEUR NATURE

Jergens

1.29

FORMAT BONI 4 + 1

JERGENS Savon en barre 90 g

JUSQU'À **50% DE RABAIS**

sur toutes les décorations et produits d'emballage de Noël.

50% DE RABAIS

sur les collections de bijoux

La Mode et personnelle

MOODS
0, 03 Condoms 12

4.99

TYLENOL
Comprimés d'acétaminophène réguliers 325 mg 24

1.89

TRAC II PLUS
FORMAT BONI 9 + 2

3.79

AU CHOIX

ATRA, ATRA PLUS, TRAC II PLUS Lames de rasoir

Gillette foamy
Mousse à raser formules assorties 300 ml

2.39

AU CHOIX

CHATEAU
T 120

CHATEAU
HG High Grade video
T 120

2.99

CHATEAU
Cassette vidéo vierge VHS T120

SERVICE PHOTO

Obtenez GRATUITEMENT une PHOTOTHÈQUE avec tout développement d'un film photo couleur (offre valide jusqu'au 7 janvier '89)

DE PLUS ÉCONOMISEZ 1\$ sur votre prochain développement de film photo couleur avec le coupon rabais ci-dessous

ÉCONOMISEZ 1\$

sur votre prochain développement de film photo couleur

110-126 12 poses couleurs	3.27 AVEC COUPON	Disc 15 poses couleurs	4.57 AVEC COUPON
110-126 35 mm 24 poses couleurs	7.47 AVEC COUPON	35 mm 36 poses couleurs	11.57 AVEC COUPON

Limite 1 coupon par développement Valable du 25 déc. 88 au 15 jan. 89 Remboursement: attacher ce coupon sur l'enveloppe à l'endroit approprié Non applicable avec d'autres coupons rabais

VERRES "ANGÉLIQUE"
À champagne vin rouge ou vin blanc

1.79

AU CHOIX

ÉCONOMISEZ 40¢

À l'achat d'une boîte de chocolats cerises au marasquin **LOWNEY'S** 300 g

2.99

AU CHOIX AVEC COUPON 1630150

Limite de 1 coupon par client Valable du 25 au 31 décembre '88 Remboursement: A.C Neilson

ÉCONOMISEZ 50¢

À l'achat de croquettes NEILSON, assorties, 255 g ou tablettes Granola assorties, 170 g.

1.29

AU CHOIX AVEC COUPON #1332285

Limite de 1 coupon par client Valable du 25 au 31 décembre '88 Remboursement: A.C Neilson

JEAN COUTU

On trouve de tout... même un ami

* Limite 3 par client

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales; lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche, sauf Ontario et Nouveau-Brunswick. Pas de vente aux marchands.

VISA MasterCard

* Valable du 25 au 31 déc. 1988

Laval et Laurentides

Difficiles négociations à Saint-Jérôme



JEAN-PAUL CHARBONNEAU
Le maire Jean-Paul Charbonneau...

Après le président de la Fraternité des policiers de Saint-Jérôme, M. Georges Ménard, c'est au tour du maire Hébért d'amener sur la place publique le litige qui oppose les deux parties.

Selon le maire en distribuant moins de billets pour le stationnement interdit ou en diminuant le nombre de contraventions pour d'autres infractions, les policiers ont privé la municipalité d'un important manque à gagner.

Dans leurs revendications, les policiers jérômiens réclament la parité de salaire avec leurs collègues de Sainte-Sophie et de Saint-Antoine-des-Laurentides. Pour le maire Hébért, il n'est aucune question d'accéder à cette requête.

« Dire oui aux policiers représenterait une hausse de salaire de l'équivalent de 7 p. cent. Ce qui serait injuste pour nos autres employés, dont les pompiers, qui ont signé leur convention collective avec une augmentation de 4,5 p. cent. Il faut traiter tous nos fonctionnaires sur un même pied. Le président de la Fraternité est en train de perdre toute crédibilité », dit le maire.

Lors d'un entretien, M. Hébért a aussi affirmé que beaucoup de policiers municipaux avaient gagné, avec leur temps supplémentaire, au moins \$47 000 en 1987.

« La Fraternité a demandé l'arbitrage dès le début des négociations », a lancé le maire Hébért.

Le vieux cliché: à ne pas inviter au même party, s'applique certainement à MM. Hébért et Ménard. Incidemment, les policiers ont boudé la réception de Noël de la municipalité.

ATTENTION SUR L'AUTOROUTE 15

Les automobilistes qui empruntent l'autoroute des Laurentides (15) sont priés de redoubler de prudence lorsqu'ils roulent, principalement en direction nord, dans les voies du centre ou de gauche.

À force de passer au même endroit, automobiles et camions ont tracé des ornières dans l'asphalte, ce qui risque de faire déraiper votre voiture. À chaque automne et hiver la situation devient plus dangereuse.

Des automobilistes et des camionneurs sont d'avis que le ministère des Transports devrait se pencher sur ce problème qui traîne depuis longtemps.

PLUS DE 10 000 PERSONNES

Jamais une exposition n'aura attiré autant de visiteurs que celle des peintres Pellan, Fortin et Gagnon qui se déroule présentement à la Maison des arts. Pas moins de 47 de leurs meilleures oeuvres y sont exposées.

Parmi les 10 000 personnes qui ont admiré jusqu'à présent les magnifiques toiles en montre, on retrouve des centaines d'écoliers qui sont retournés à la maison éblouis par la découverte qu'ils venaient de faire. En quittant la pièce où se déroule l'exposition, adultes et enfants rendent des témoignages émouvants sur un registre placé à la porte de la salle Alfred-Pellan.

Pour le président du comité organisateurs de cette exposition, M. Guy Cyr, il s'agit de la première fois que les Lavallois ont l'occasion de voir réunis chez eux trois artistes aussi réputés.

Les vacances de Noël représentent l'occasion rêvée pour faire une visite à la Maison des arts. Des activités spéciales s'y tiendront afin de faire découvrir aux visiteurs les trois artistes présentés à la salle d'exposition.

Le 27 décembre, on présentera, à 10 h et 14 h, le film d'André Gladu sur Marc-Aurèle Fortin, le célèbre peintre natif du village de Sainte-Rose. Le 3 janvier, à 10 h et 14 h également, les Lavallois pourront en savoir davantage sur l'un de leur plus célèbre concitoyen, Alfred Pellan décédé récemment. Finalement, le 15 janvier, à 11 h, M. René Bossy prononcera une conférence sur Clarence-Alphonse Gagnon.

Les personnes intéressées peuvent aussi faire une visite guidée de la Maison des arts. Renseignements, 662-4440. Il faut cependant noter que durant la période du 23 décembre au 3 janvier, les intéressés devront s'adresser au préposé de la salle d'exposition Alfred-Pellan, au 662-5128, pour faire tous les arrangements.

L'exposition, qui se terminera le 15 janvier, sera fermée aux visiteurs les 25 et 26 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier. Le prix est de \$3. La Maison des arts est située au 1395, boulevard de la Concorde.

S'IL Y A DE LA NEIGE

Il arrive souvent durant la période des fêtes qu'on aimerait

pratiquer un sport de plein air sans trop faire d'automobile.

Si l'hiver donne réellement l'impression d'être parmi nous, le Centre de la nature, situé dans le secteur Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, permettra à tous de passer d'agréables moments.

Si la manne blanche tombe, les amateurs de ski de randonnée pourront pratiquer leur sport favori. La piste principale a plus de cinq kilomètres. On retrouve aussi dans cette ancienne carrière des patinoires, dont l'une sur le lac, des glissades. Lorsque le temps est venu de se réchauffer, on peut le faire au restaurant et en visitant l'étable.

Pour sa part, le Centre d'écologie de plein air de la rivière des Mille-lacs a lui aussi mis sur pied un intéressant programme, à la

condition bien sûr que la température le permette. Les activités offertes sont: ski de fond, la raquette, le patinage, la glissade et tout simplement la marche.

Une piste de ski de fond a été aménagée le long de la rivière à l'est de l'autoroute des Laurentides. Deux portes donnent accès au sentier: l'une est située au Centre communautaire de Sainte-Rose, 345, boulevard Sainte-Rose, et, l'autre, au 4, rue Hotte, à l'est du boulevard Curé-Labelle.

Les autorités municipales tiennent à remercier les riverains qui ont permis gratuitement l'aménagement du site. Renseignements, 662-5294 ou 662-4905.

Joyeux Noël et Bonne et heureuse année. Cette chronique reviendra le 14 janvier.

VACANCES DE SKI

GARÇONS ET FILLES DE 8 À 13 ANS

- 2 au 6 jan. **220\$**
- 19 au 24 fév. **245\$**

Inclus dans chacun des séjours
Hébergement - Repas - Cours de ski - Animation - Équipement - Transport - Ski au Mont-Blanc - 1 moniteur/8 enfants

Base de Plein Air St-Jovite
C.P. 515, St-Jovite, Qc
JOT 2H0
(819) 425-2461 - 425-7121

COURS DE LANGUES AU YMCA

MONTRÉAL

- ANGLAIS
- FRANÇAIS
- ESPAGNOL
- ITALIEN
- PORTUGAIS
- GREC
- ALLEMAND
- CHINOIS
- JAPONAIS

- Groupe de 8 à 15 étudiants
- Début: 16 janvier - Inscription: 4, 5, 10, 11, 12 janvier
- Coût: (21 heures) 80\$/ (42 heures) 150\$/ (84 heures) 250\$

INTERNATIONAL 5550, avenue du Parc **277-3323**
CENTRE-VILLE 1450, rue Stanley **849-8393**
HOCHÉLAGA MAISONNEUVE (anglais et espagnol seulement) 4567, rue Hochélag **255-4651**

Le train pour les BPC de St-Basile

Presse Canadienne

Les conteneurs renfermant les barils de BPC et les résidus contaminés de l'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand seront acheminés par train en Alberta, au plus tard au début janvier.

C'est ce qu'a confirmé hier M. Gilles Pinot, porte-parole du ministère de l'Environnement, dont la direction a été confiée tout dernièrement à la ministre des Affaires culturelles Mme Lise Bacon, à la suite de la démission de M. Clifford Lincoln du cabinet du

premier ministre Robert Bourassa.

C'est en Alberta que se trouve le seul incinérateur, au Canada, capable de brûler sans danger des produits toxiques comme les biphényles polychlorés. Québec avait formulé une requête au début de décembre auprès du gouvernement albertain, lui demandant s'il accepterait sur son territoire les BPC de l'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand, où éclata un incendie le 23 août dernier.

On avait déjà avancé le 28 décembre comme date possible du départ du chargement de BPC de

Saint-Basile. Mais il reste encore quelques « problèmes de logistique de transport » à régler, a souligné M. Pinot.

La co-entreprise Sanexen-Maclaretech, qui avait obtenu le contrat de décontamination des lieux de l'incendie, a terminé ses travaux comme prévu vers le 18 décembre.

Le coût du contrat a été évalué initialement à \$5,8 millions. Mais on s'attend à ce que la note finale soit plus élevée, car il a fallu ajouter des frais supplémentaires pour la location de conteneurs, l'achat de barils surdimensionnés et de caissons.

UN CONDOMINIUM PRÉVEL

UN CONDO SUR PISTE À STE-ADELE

Entreprise de l'année

VERSANT CHANTECLER

Prix du Gouverneur Général du Canada
Le Groupe Immobilier Prével s'est acquis au cours des années une solide renommée parce que Prével s'est fixé des normes de qualité, d'originalité et d'esthétique dans ses habitations, toujours à des prix abordables. Voilà pourquoi nous vous invitons à connaître la satisfaction de bien vivre.

QUALITÉ ORIGINALITÉ ESTHÉTIQUE

GRATUIT

Les électroménagers sont inclus

PRIX RÉDUIT

Un aménagement est disponible

À flanc de montagne
Ce site enchanteur d'une grande beauté est le rendez-vous détente-quatre-saisons par excellence.
L'aménagement intérieur de chaque condominium répond aux goûts d'aujourd'hui et s'ouvre à profusion sur les plus beaux paysages des Laurentides.

À deux pas de tous les plaisirs
Les condos Prével sont érigés au pied du cap, donnant accès aux 22 pistes de ski du Chantecler, à plusieurs courts de tennis, à quatre terrains de golf, à la gastronomie de Ste-Adèle, à la rivière, son île et sa cascade, et plus encore.

Un investissement sûr
De 460 à 2000 pieds carrés, un investissement sûr à partir de 59 000 \$.



Accueil, vente et location
450, ch. du Loup-Garou
via autoroute des Laurentides
sortie 67, route 117 Nord
(suivre direction ski Chantecler, mont 4)
514-229-2376

À partir de

59 000 \$

Pour un temps limité seulement

PHASE II MAISON MODÈLE

CORNICHES

DES HABITATIONS À VOTRE HAUTEUR

À PARTIR DE **167 500 \$** TOUT INCLUS

À Prévost, dans les Laurentides, à 30 minutes de Montréal, vivez la quiétude, le charme, la commodité de nos maisons de jardin.

- À flanc de montagne avec vue panoramique sur Montréal et les Laurentides.
- Trois chambres à coucher spacieuses.
- Splendide chambre principale avec foyer à double face et ouverture sur une spacieuse salle de bains dotée d'un bain tourbillon...
- Douche à température contrôlée.
- Superbe cuisine incluant tous les appareils électroménagers (cuisinière auto-nettoyante, réfrigérateur, lave-vaisselle, four à micro-ondes).
- Laveuse - sècheuse.
- Grande salle de séjour avec magnifique foyer.
- Aspirateur central.
- Système de sécurité à infrarouge.
- Vaste fenêtrage.
- Piscine creusée **personnelle** 16' x 32' avec bain tourbillon incorporé, en fibre de verre.
- Patio en bois traité.
- Deux aires de stationnement avec prises électriques et éclairage.
- Vaste terrain.
- Tennis extérieur.
- Services publics.
- Accès à une **plage privée** sur le bord du lac Guindon.
- **Qualité de construction exclusive.**
- **Aucun souci d'entretien extérieur.**

HEURES D'OUVERTURE
LUN. AU DIM.: 10h. à 17h.



VENEZ DÈS AUJOURD'HUI. RÉSERVER VOTRE SITE.

SORTIE 55
AUTOROUTE DES LAURENTIDES
AU STOP
TOURNEZ À GAUCHE
MONTÉE STE-THERÈSE
TOURNEZ À DROITE.

Les fausses alarmes domestiques accaparent inutilement 50 policiers

En 1988, la quasi-totalité des 150 000 appels au service de la police de la CUM n'étaient pas fondés

GILLES ST-JEAN

Le déclenchement inopportun de systèmes d'alarme privés fera perdre à la police de la CUM l'équivalent du temps de travail de 50 policiers, cette année, a révélé au cours d'une interview le directeur des opérations de ce service, M. Alain St-Germain.

Rencontré en début de semaine à son bureau du quartier général de la police, rue Bonsecours, le numéro deux du SPCUM a expliqué à *La Presse* que la popularité grandissante des systèmes d'alarme domestiques avait entraîné du même coup un plus grand nombre de fausses alarmes ces dernières années.

« Nos policiers ont été dépêchés sur environ 125 000 de ces appels en 1986 et environ 147 000 l'an dernier; nous prévoyons finir 1988 avec plus de 150 000. Or, 98 p. cent de tous ces appels ne sont pas fondés, soit parce que le propriétaire a omis de débrancher le système en rentrant chez lui ou à cause d'une panne d'électricité. Chacun de ces appels prend 20 minutes, et nous devons y assigner deux policiers », note M. St-Germain.

« Pendant qu'ils répondent à un de ces appels, nos agents ne peuvent assurer la surveillance ailleurs, parfois à un endroit où justement la présence policière peut dissuader un criminel d'agir », ajoute-t-il.

Problème généralisé

M. St-Germain, qui représente le Québec au sein de l'Association canadienne des chefs de po-

lice, a constaté que les fausses alarmes domestiques constituait un problème sérieux pour tous les services de police.

« Il y a des endroits où on en a tellement eues qu'on a décidé de ne plus y répondre ou d'imposer des frais de service pour les appels non fondés », assure-t-il.

« Nous ne sommes pourtant pas contre les systèmes d'alarme privés, au contraire, parce qu'ils peuvent prévenir les vols. Mais les citoyens négligents devraient se rendre compte qu'en obligeant la police à envoyer deux patrouilleurs à leur résidence pour une fausse alarme, ils privent la collectivité de la présence de ces agents », dit M. St-Germain.

Rapprochement

D'autre part, en matière de prévention communautaire, le service a compris l'importance de rapprocher la police des citoyens et poursuit ses efforts en ce sens, dit M. St-Germain, dont relèvent les 24 postes de district et tous les enquêteurs du service, soit près de 3 800 policiers.

Le SPCUM continuera l'an prochain à implanter un système où un policier sera responsable d'un quadrilatère ou d'un « îlot ». Présentement, selon M. St-Germain, 240 policiers sont déjà impliqués dans ce programme.

« De plus, en collaboration avec la Société de criminologie du Québec, nous avons commencé des cours où les policiers se familiarisent avec la meilleure manière d'aborder les citoyens.

« Pendant des années, depuis que nous avons cessé la patrouille à pied, nous avons été loin des



Alain Saint-Germain, directeur des opérations à la police de la CUM

PHOTOTHÈQUE La Presse

gens. Nous nous sommes enfermés dans nos boîtes de conserve. Nous ne savons plus ce que les citoyens pensent et eux ne nous connaissent pas », estime M. St-Germain.

« Tous les jours, nous marquons des points: notre personnel comprend de plus en plus que la qualité de notre travail dépend de la qualité de nos relations avec le

public. Évidemment, le succès d'un tel programme dépend de la manière dont nous le présentons à nos membres. C'est le genre de chose qui exige du marketing interne, pas seulement des mémos », souligne-t-il.

heures et dans certaines conditions, telle que la confection d'un gilet pare-balles sur mesure pour chaque policier qui en fait la demande.

Le fléau de la drogue

D'autre part, le directeur des opérations du SPCUM souligne que la drogue est devenue un problème extrêmement sérieux. Si on n'y remédie pas au plus vite, dit-il, le tissu social de Montréal sera anéanti d'ici à quelques années, comme c'est le cas dans quelques grandes villes américaines où l'on n'ose plus sortir le soir, par exemple à Detroit ou certains quartiers de New York.

« On peut constater une recrudescence en comptant les quantités de drogue saisies. On en confisque beaucoup plus qu'avant et pourtant, les prix restent stables ou baissent davantage. Quand nos policiers font une descente dans des bars, ils trouvent beaucoup plus de drogue qu'avant sur les planchers; c'est un autre signe troublant. Maintenant, on trouve du haschisch partout; pendant mes 15 premières années au sein de la police, c'était tout de même beaucoup plus rare », affirme M. St-Germain, qui compte 25 ans de service.

Tout le monde s'accorde à identifier la drogue comme un grand facteur criminogène. Sur le territoire de la CUM, selon le directeur des opérations de la police, la drogue est le principal motif de la grande majorité des vols qualifiés.

Programme de prévention

Le SPCUM, à l'instigation de

M. St-Germain, a mis sur pied un programme de prévention destinés aux enfants qui fréquentent les quatrième, cinquième et sixième années de l'élémentaire, de même qu'à leurs parents.

L'objectif est de montrer aux jeunes qu'ils peuvent dire non à la drogue et d'apprendre aux parents comment identifier un jeune qui en consomme et comment tenter de résoudre le problème. Le programme est offert grâce au soutien de la Fondation Jean-Lapointe.

« Le service de police n'a pas les fonds nécessaires pour mener un tel projet à terme seul. Mais nous pensons avoir mis la main sur un bon outil qui permettra de faire de la prévention à long terme; c'est en alliant la prévention à la répression (la section des stupéfiants a des effectifs deux fois plus importants qu'il y a trois ans) qu'on pourra peut-être résoudre ce problème.

« Si ces jeunes disent non à la drogue dans cinq ans, nous aurons fait un bon bout de chemin », croit M. St-Germain.

D'après lui, si l'on réduit partout la demande de drogue, les trafiquants n'auront d'autre choix que de cesser d'en importer et les producteurs d'en faire pousser. Et en endiguant le problème de la drogue, on pourra aussi réduire le phénomène de la criminalité.

« C'est une question extrêmement importante. Si on ne combat pas la drogue avec toute notre énergie, il faut se demander quelle qualité de vie nous aurons dans quelques années », conclut M. St-Germain.

S.T. Dupont PARIS

NOUVELLE CRÉATION LES MONTPARNASSE

BIJOUTERIE le roy

7139, rue St-Hubert Montréal 277-3127 (coin Jean-Talton)

SOLDE DU LENDemain DE NOËL

LUNDI, TOUS NOS MAGASINS OUVERTS À 13 H.!

Manteaux de vison femelle Cour. 7995\$ Solde 4995\$	Manteaux de vison/garniture de renard Cour. 5995\$ Solde 2995\$	Manteau de pékan* Cour. 25995\$ Solde 15995\$
Manteaux de raton laveur Cour. 2995\$ Solde 1995\$	Manteaux doublés de fourrure Cour. 795\$ Solde 495\$	Manteaux de vison Canada Majestic Cour. 5495\$ Solde 3995\$
Manteaux de renard bleu Cour. 2995\$ Solde 1995\$	Manteaux de vison Cour. 4995\$ Solde 2995\$	Manteaux de ragondin Cour. 3995\$ Solde 3195\$
Manteaux de castor à poil long Cour. 2995\$ Solde 1995\$	Manteaux en pattes de vison Cour. 2595\$ Solde 1995\$	Manteau de renard croisé* Cour. 8955\$ Solde 7595\$
Manteau de castor rasé* Cour. 5995\$ Solde 4995\$	Vestes de vison Cour. 2795\$ Solde 2195\$	Trois-quarts d'agneau espagnol Cour. 695\$ Solde 595\$
Manteaux de raton laveur Cour. 2995\$ Solde 995\$	Manteau de renard roux* Cour. 5995\$ Solde 2995\$	Vestes de lapin Cour. 895\$ Solde 695\$
	Manteau de coyote Cour. 3795\$ Solde 3195\$	

* Modèles uniques

ÉCONOMISEZ JUSQU'À -50%

Le meilleur achat de la saison de NOTRE COLLECTION

Simpson GALERIE DE LA FOURRURE

VOUS TROUVEREZ NOS HEURES D'OUVERTURE DANS LES AUTRES ANNONCES DE SIMPSON

SOLDE APRÈS-NOËL

C'est une invitation spéciale à venir profiter des meilleurs rabais après-noël offerts par les boutiques des Cours Mont-Royal le 26 décembre, et ce à compter de 13h00.

LES COURS MONT-ROYAL

Autrefois, le Sheraton Mont-Royal. Maintenant, la galerie de boutiques la plus raffinée à Montréal. Peel et de Maisonneuve.

1455, rue Peel, Metro Peel. Accès au stationnement souterrain par la rue Metcalfe.